

RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE
RUE CHANZY
LEZENNES
59712 LILLE CEDEX 9

TRANSPORT MECANIQUE

Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	2	0	0	0

Adresse d'intervention :
LEROY MERLIN FRANCE
ZA ATLANTHEIX
56450 THEIX-NOYALO

Mission réalisée le 26/07/19
Accompagnateur : M.Monteil Eric (accompagnement partiel)
Précision sur la mission :
Le contrôle technique a été réalisé en 2014 par SOCOTEC

N° d'affaire : 884L0EAB1213/1137

Désignation : LEROY MERLIN-THEIX (Vannes) - Equipements de transport mécanique

N° intervention : 92200190700000000396

Date du rapport : 14/08/2019 - Référence du rapport : 884L0/19/575

Référence site : VANNES



Aucune observation

1.0.0.1 - TM49577

Contrats Nationaux Équipements

SOCOTEC EQUIPEMENTS - 1 avenue du Parc - Montigny le Bretonneux - CS 20732 - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX
Tél. : 01 30 12 86 87 - Fax : 01 30 12 85 83

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M SAVIN Jonathan
Nombre de pages : 11



Accréditation
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur
www.cofrac.fr

SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observation	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
ABH	Installation d'ascenseur	Monte Charge droit			26/07/19	0			4
	Ascenseur		C54359	ABH 353128 N°1	26/07/19	0			5
	Installation d'ascenseur	Monte Charge gauche			26/07/19	0			6
	Ascenseur		C54420	ABH 353127 N°2	26/07/19	0			7

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M.Monteil Eric.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Classement de l'établissement

Etablissement de 1ère catégorie de type M.

Type ERP et/ou IGH (administratif): ERP

Précision sur l'origine du classement : mentionné sur le P.V. de la Commission de sécurité

Description sommaire de l'établissement

L'établissement comprend principalement:

- 1 surface de vente bricolage et jardinage.
- 1 zone administrative
- 2 réserves
- 1 show room
- 1 auvent de réception

Nature et étendue de la vérification effectuée

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicables à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.


Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/MONTE CHARGE DROIT)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	AMONTER
Année d'installation	2004
Constructeur	AMONTER
Mainteneur	ABH
Accompagné par	Odye Sébastien
Localisation	Monte Charge droit
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Local de machines commun	Oui
Identification du propriétaire	Leroy merlin
Identification de l'exploitant	Leroy merlin
Installation marqué « CE »	Oui
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur hydraulique à action directe	Oui
Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure; Obligatoire pour local des machines non situé dans le prolongement de la gaine	Oui
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	VGP 884L0/17/2793 - CTQ 92200/09/3573 VRE : 92200/AM/14/6923

1.1.1. Ascenseur (C54359/ABH 353128 N°1)

Identification de l'ascenseur	C54359
Libellé client	ABH 353128 N°1
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	8000
Nombre de personnes	106
Vitesse nominale (m/s)	0,40
Type de suspension	Autre
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui
Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle ; Obligatoire pour les ascenseurs supérieurs à 8 personnes.	Oui


1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité	X		
Conditions de maintenance	X		
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

2. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/MONTE CHARGE GAUCHE)

2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	AMONTER
Année d'installation	2004
Constructeur	AMONTER
Mainteneur	ABH
Accompagné par	Odyé Sébastien
Localisation	Monte Charge gauche
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Local de machines commun	Oui
Identification du propriétaire	Leroy merlin
Identification de l'exploitant	Leroy merlin
Installation marqué « CE »	Oui
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur hydraulique à action directe	Oui
Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure; Obligatoire pour local des machines non situé dans le prolongement de la gaine	Oui
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	VGP 884L0/17/2793- CTQ 92200/09/3573 VRE : 92200/AM/14/6923

2.1.1. Ascenseur (C54420/ABH 353127 N°2)

Identification de l'ascenseur	C54420
Libellé client	ABH 353127 N°2
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	8000
Nombre de personnes	106
Vitesse nominale (m/s)	0,40
Type de suspension	Autre
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui
Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle ; Obligatoire pour les ascenseurs supérieurs à 8 personnes.	Oui

2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité	X		
Conditions de maintenance	X		
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défautuosité.

RVRE – Ascenseur - ANNEXE

Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

La vérification réglementaires des installations en exploitation, réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectuée conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Lors de la mission qui a été confiée à SOCOTEC, l'ensemble des points figurant dans les tableaux ci-dessous a été vérifié.

1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE			
1.1. Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant		2.3.2. Traçabilité des délais de remise en état	
1.1.1. Enregistrement des déclarations de l'exploitant		2.4. Notice d'utilisation	
1.1.2. Cohérence entre déclarations et réalisation		2.4.1. Existence pour les appareils marqués CE	
1.2. RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 9)		2.5. Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil	
1.2.1. Existence		2.5.1. Rapport de contrôle technique « Sécurité des Ascenseurs Existants »	
1.2.2. Traçabilité de la levée des non conformités		2.5.2. Existence	
1.3. RVRE précédent		2.5.3. Traçabilité de la levée des observations	
1.3.1. Existence		2.6. Installations de sécurité (ascenseurs destinés à évacuer des handicapés en cas de sinistre)	
1.3.2. Traçabilité de la levée des observations		2.6.1. Essais de fonctionnement	
1.4. Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)		2.7. Dispositifs de sécurité	
1.4.1. Existence		2.7.1. Non-arrêt au niveau sinistré	
1.4.2. Visé à l'issue de la visite		2.7.2. Retour au niveau de référence et diffusion d'une alarme	
1.5. Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)		2.7.3. Manœuvre pompiers	
1.5.1. Existence		2.7.4. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °	
1.5.2. Prescriptions éventuelles		2.7.5. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure	
1.6. Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)		2.7.6. Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle	
1.6.1. Existence		2.7.7. Portes latérales de secours	
1.6.2. Dérogations éventuelles		2.7.8. Moyens d'alarme en cabine	
		2.7.9. Dispositif de commande accompagnée + système de communication relié au poste de sécurité	
2. CONDITIONS DE MAINTENANCE		3. CONDITIONS D'EXPLOITATION	
2.1. Contrat d'entretien		3.1. Consignes et signalisation	
2.1.1. Existence		3.2. Clef à disposition des services d'incendie et de secours pour les dispositifs de commande accompagné	
2.1.2. Date de signature		3.3. Propreté des cuvettes de gaines	
2.2. Rapport annuel d'activité			
2.2.1. Existence			
2.3. Dossier technique			
2.3.1. Carnet(s) d'entretien et de maintenance			
2.3.1.1 Existence			
2.3.1.2 Respect des périodicités			

Cette annexe respecte le Cahier des charges COPREC pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) des installations d'ascenseurs dans les établissements recevant du public, approuvé par la DSC le 8 février 2010.

ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ABH	Ascenseur	Monte Charge droit	C54359	ABH 353128 N°1	26/07/19

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVIN Jonathan
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

Localisation	Risques identifiés	Observations
Local des machines		
Cuvette - Gaine		

ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ABH	Ascenseur	Monte Charge gauche	C54420	ABH 353127 N°2	26/07/19

EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION
réalisée par M SAVIN Jonathan
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

Localisation	Risques identifiés	Observations
Local des machines		
Cuvette - Gaine		

Transports Mécaniques - VRE

Annexe : Liste des observations sur les éléments vérifiés

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission et portant sur les installations identifiées dans le présent rapport n'ont pas relevé d'anomalie ou de défaut.